



## Saint Marc à Frongier

### Le mot du Maire

#### Dans ce numéro :

Horaires d'ouverture  
de la mairie 2

Etat Civil 2

Votre nouveau conseil  
municipal 3

Infos pratiques 4

Associations 5

Notre commune en  
images 6

Au conseil  
municipal 7

Voici le premier bulletin de votre nouvelle municipalité. Elus depuis le 15 mars nous avons été mis en place le 26 mai. Pendant cet intervalle de plus de deux mois, Georges Lecourt a continué à gérer la commune en cette période de crise que nous sommes en train de traverser et principalement la préparation de la reprise de l'école, je tiens à l'en remercier.

Pour la reprise de l'école, le 14 mai, nous avons dû faire face à des protocoles sanitaires très stricts qui nous ont obligés à investir en urgence dans du matériel et des produits adaptés à la situation. Nos personnels ont dû adopter de nouvelles méthodes de travail. Je tiens à les remercier pour leur implication dans leurs nouvelles tâches qui leur demandaient plus de rigueur dans leur travail et plus de temps passé au ménage et à la désinfection des locaux, ce qu'ils ont fait avec beaucoup de bonne volonté. Ceci nous a permis dans un premier temps d'accueillir tous les enfants volontaires à l'école primaire toute la semaine, puis, le nombre de volontaires augmentant, en deux groupes deux jours par semaine. Après le 22 juin les protocoles se sont assouplis et nos agents ont pu se consacrer à d'autres tâches. Nous sommes prêt pour assumer les protocoles imposés à la rentrée.

En ce qui concerne l'école maternelle du regroupement pédagogique, vous avez certainement vu que nous allons ouvrir une nouvelle classe à Blessac. C'est une bonne nouvelle pour notre commune, les enfants pourront être pris en charge depuis l'âge de deux ans, la commune de Blessac s'organise pour accueillir cette classe dès le mois de septembre.

Bien que nous soyons privilégiés par rapport aux habitants des villes, le confinement a été dur pour certains d'entre vous, vous avez pu avoir à souffrir de l'isolement. C'est dans ces moments là que l'on voit l'importance de la vie sociale avec ses proches, sachez qu'en de telles situations la commune est à votre écoute. Les associations de la commune ont été contraintes à annuler toutes les manifestations prévues durant cette période, ce qui est fort dommageable pour cette vie sociale de la commune mais notre sécurité prime. J'espère que nous sortirons vite de cette situation et que de nouvelles manifestations pourront être organisées.

La nouvelle équipe municipale est en train de s'organiser pour mettre en place des commissions sur les différents points à traiter. Cette année de transition va être mise à profit pour préparer des dossiers sur les projets que nous souhaitons mener à bien.

Je vous souhaite une bonne fin d'été en continuant à appliquer les gestes barrières qui nous permettront, je l'espère, d'éviter une deuxième vague de confinement.

Jean Louis Joslin



## Ouverture de la mairie

### Horaires d'ouverture de la mairie :

- Lundi de 9 h à 12 h
- Mardi de 14 h à 18 h
- Jeudi de 14 h à 17 h 30
- Vendredi de 8 h à 12 h



Le secrétariat de mairie sera fermé du 07 au 11 septembre

☎ 05 55 66 18 87  
 Mail : [mairie.st.marc.a.frongier@orange.fr](mailto:mairie.st.marc.a.frongier@orange.fr)  
 Internet: <http://saint-marc-a-frongier.com/>



## État civil 1er Semestre 2020

### Mariage :

July ROUGIER et Aurélien BIALOUX le 8 février 2020  
 Mauricette LEGER et Jean Pierre SEMONSUT le 11 juillet 2020

### Décès :

Marcel GANE le 9 février 2020  
 René MARTIN le 13 mai 2020



## Tarifs de location

### Salle Polyvalente

#### Tarifs de location

Date d'utilisation	Du 1 <sup>er</sup> Mai eu 30 Septembre		Du 1 <sup>er</sup> Octobre au 30 Avril	
	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur
1/2 journée pour réunion ou activités autres que repas	44.00 €	44.00 €	60.40 €	60.40 €
Journée avec Repas	101.20 €	133.90 €	117.60 €	150.20 €
Utilisation de la cuisine	22.90 €	32.70 €	22.90 €	32.70 €
Forfait couvert par personne	0,33 €	0,33 €	0,33 €	0,33 €

### Terrain de tennis de Farges

#### Tarifs des cartes d'abonnement

Lieu de résidence	- de 16 ans	16 ans et +
Habitant de la commune	12,00 €	24,00 €
Extérieur à la commune	20,00 €	40,00 €



# Votre nouveau conseil municipal



**Valéry Martin**  
2<sup>ème</sup> Adjoint  
Budget - communication

**Michel Ollier**  
1<sup>er</sup> Adjoint  
travaux

**Philippe Kosubay**  
Appel d'offre  
Syndicat des eaux

**Matthias Morin**  
Défense  
SDEC

**Marc Hebel**  
ONF

**Jean Paul Barraband**  
3<sup>ème</sup> Adjoint  
Ecole, vie sociale

**Audrey Fenille**  
Réglementation  
sanitaire

**Jessica Peylet**  
PNR

**Jean Michel Rondier**  
Syndicat des eaux

**Jean Louis Joslin**  
maire

**Virginie Bisson**  
Appel d'offre  
Village étoilé

**Hamlets on map:** les Barbaris, Farges, le Poteau de Vallières, Treichazeix, Lachaud, la Genète, ST-MARC-À-FRONGIER, Mergoux, leaux, Margnot, Congres, Vitrac, le Bichaud, Chameyroux, Villescot, Montourcis, Chambrouitière, le Montoulier.



## Horaire de la déchèterie du Thym

Du lundi au vendredi 13h30 à 18h  
le samedi 9h-12h et 13h30-18h  
sans rendez-vous.

Les gestes barrières et distances de sécurité restent de mise.

Le calendrier de ramassage des poubelles jaunes est joint à votre bulletin, ces sacs sont à récupérer à la mairie aux horaires d'ouverture.

### LES BONS GESTES DE TRI À ADOPTER FACE AU CORONAVIRUS

les masques, gants et mouchoirs en papier  
ne doivent pas être déposés  
dans le bac ou sac de tri

En raison du contexte sanitaire dû à l'épidémie de Coronavirus, et afin d'éviter la propagation du virus, nous rappelons aux habitants que les masques, gants et mouchoirs en papier ne doivent pas être déposés dans le bac ou sac de tri. Les gestes de tri à adopter consistent à déposer les masques et gants usagés ainsi que les mouchoirs à usage unique dans la poubelle déchets non recyclables. Afin de réduire au maximum les risques de contamination avec ces déchets souillés, il est indispensable de les mettre au préalable dans des sacs fermés et étanches.

Tri des déchets : tous et toutes responsables !



CREUSE GRAND SUD  
Communauté de Communes



## Spécialistes du centre Hospitalier d'Aubusson

Rendez-vous à prendre auprès  
du secrétariat médical  
05 55 83 60 71  
plutôt le matin

Acupuncture	Tous les lundis après midi	Dr De La FORTELLE
Pneumologie	Tous les jeudis après-midi	Dr IBRAHIM
Orthopédie	Toutes les semaines	Dr NUZZACI Dr BOUSTANI Dr COULIBALY
	Un jour par mois	Dr GOUGAM
Gastro-entérologie	1 lundi tous les 15 jours	Dr TENSAOUTI
Gynécologie	1 mercredi par mois	Dr MASSRI
Cardiologie	Tous les jeudis (CH Ussel)	Dr BERENFELD
Anesthésie	Les lundis ou mardis	Dr LAGARRIGUE
Ophtalmologie	Du lundi au vendredi	Dr BENAYOUN Dr MUNIER Dr VERGNE
Chirurgie viscérale	Les vendredis (CH Ussel)	Dr FERRANDIS Dr CHOKAIRI Dr ACCARDO
Mémoire	Tous les mercredis	Dr NOUAÏLLE Mme MONNIER
Imagerie (radiologie, scanner, échographie, mammographie)	Du lundi au vendredi	Dr BERGERET Dr EL YAMANI



Journée Défense et Citoyenneté

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser auprès de sa mairie pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). A l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...).



## Présentation des associations de la commune



Toutes les manifestations prévues entre mars et juillet ont été annulées pour la sécurité de tous. A ce jour Saint Marc à Frongier compte huit associations qui animent notre commune toute l'année. Début juillet, le conseil municipal a réuni les présidents pour faire le point sur leurs projets et leurs besoins. Des projets d'achats de matériels à usage commun sont à l'étude.

### **ACCA** Association communale de chasse agréée

Président : Yves NIQUET yves-niquet@orange.fr Adhérents : 60  
Chasse du grand et petit gibier. Régulation pour le domaine agricole

### **AMICALE** des chasseurs aux chiens d'arrêt du château de Saint Marc à Frongier

Président : Michel REIX Adhérents : 15  
Chasse privée dans sur la propriété du château de St Marc

### **AMICALE SPORTS & LOISIRS**

Président : Michel BRUNET michel.brunet777@orange.fr Adhérents : 25  
Organisation d'événements festifs (spectacles, soirée à thème, brocante, réveillon... )

### **LES AMIS DU PATRIMOINE SAINT MARCOIS**

Président : Alain PRIOT priotalain.ap@gmail.com Adhérents : 15  
Recenser et mettre en valeur le patrimoine de la commune.

### **COOPÉRATIVE SCOLAIRE**

Election des représentants des parents d'élèves à la rentrée  
Manifestations (pétanque, repas...) pour le financement des voyages scolaires entre autres.

### **LES GODILLOTS DE ST MARC**

Président : Claude d'AUBUSSON lesgodillotsdestmarc@gmail.com Adhérents : 48  
Randonnées hebdomadaires, marche nordique... <https://lesgodillotsdestmarc.jimdofree.com>

### **INTER SPINAS CANTA**

Président : Jean Pierre SEMONSUT inter.spinas.canta@gmail.com Adhérents : 15  
Démocratiser le chant lyrique en milieu rural, représentations, stages, jeunes artistes

### **PECHÂTEAU**

Président : Alain PRIOT priotalain.ap@gmail.com Adhérents : 11

Initiation du jeune public aux différentes techniques de pêche sur le plan d'eau du château de St Marc. **Concours de pêche le dimanche 23 août toute la journée, venez nombreux**

Merci à tous ces bénévoles pour leur investissement dans la vie de notre village. Une fête des associations et des nouveaux arrivants avec repas partagé est programmée\* le vendredi 11 septembre à 19h à la salle des fêtes de Saint Marc. Tous les habitants de St Marc y sont conviés, un bon moyen de se connaître et d'échanger. Un vin d'honneur sera servi par les membres du conseil municipal. Les règles de distanciation et le port du masque seront recommandés.

\* suivant l'évolution des conditions sanitaires et les réglementations en vigueur, nous vous tiendrons informé le cas échéant.

### L'ASSOCIATION PECHATEAU DE SAINT MARC A FRONGIER

**Organise un concours de pêche ouvert à tous**

**Dimanche 23 AOUT**

Sur l'étang du château de SAINT MARC A FRONGIER

INSCRIPTIONS/ sur place  
à partir de 8 heures

10 euros la journée

Une canne par pêcheur, amorçage toléré.  
Cuillères et leurres INTERDITS

**BUVETTE ET RESTAURATION  
DANS LA COUR DU CHÂTEAU**

(dans le respect des règles sanitaires en vigueur)

**VENEZ NOMBREUX**

n'oubliez pas vos masques pour les déplacements



De 10H 30 à 11H 30 Concours enfants moins  
de 11 ans gratuit

( matériel mis à disposition par l'association si besoin)

IFNR

*A la découverte de quelques sites emblématiques et du petit patrimoine de la commune*



Photos d'Alain Priot, habitant de Saint Marc, passionné d'histoire et correspondant du journal La Montagne priotalain.ap@gmail.com  
 Le château de St Marc - Le pont planche à la Valette  
 Croix à Farges - Base d'un moulin à farine (fruit du hêtre) à St Marc  
 Borne milliaire à Vitrac - Fontaine St Roch entre Montrujas et Chambroutière

*Un logo pour ma commune ?*

Vous avez des idées :  
 Un monument emblématique ?  
 Un paysage ?  
 Un personnage célèbre ?

Faites nous part de vos suggestions en mairie ou par mail :  
 mairie.st.marc.a.frongier@orange.fr

Nous souhaitons donner plus de visibilité à notre commune avec une charte graphique spécifique à Saint Marc.

Nous envisageons la restructuration de notre page web pour lui donner un nouvel élan et plus d'inter-activités en complément d'une page facebook





## Au Conseil Municipal



### Séance du 3 mars 2020 (ancien conseil)

#### 1 - Comptes de gestion 2019 (commune, assainissement)

Le compte de gestion 2019 indique un solde créditeur de 256.636,47 € pour la commune et de 22.322,73 € pour l'assainissement.

#### 2 - Comptes administratifs 2019 (commune, assainissement)

##### A- Commune:

##### Fonctionnement :

Dépenses : 292.228,82 €

Recettes : 658.142,39 €

Excédent : 365.913,47 €

##### Investissement :

Dépenses : 227.544,72 € + 21.965,00 € de restes à réaliser

Recettes : 118.267,72 € + 24.080,00 € de restes à réaliser

Déficit : 107.162,00 €

Sans tenir compte des restes à réaliser le résultat de clôture fait apparaître un solde positif de 256.636,47 €.

##### B- Assainissement

##### Fonctionnement :

Dépenses : 7.734,44 €

Recettes : 25.135,05 €

Excédent : 17.400,61 €

##### Investissement :

Dépenses : 3.469,94 €

Recettes : 8.392,06 €

Excédent : 4.922,12 €

Le résultat de clôture fait apparaître un solde positif de 22.322,73 €.

En dehors de la présence du Maire, les six conseillers votent à l'unanimité les comptes administratifs 2019.

#### 3 - Affectation des résultats

Le Maire propose d'affecter les résultats de la façon suivante :

##### Commune :

La somme de 107.162,00 € au financement du déficit d'investissement et la somme de 258.751,47 € au budget primitif à la rubrique "excédent reporté".

##### Assainissement :

La somme de 22.322,73 € au budget primitif à la rubrique "excédent reporté".

#### 4 - Demande achats terrains de section

Le maire soumet au vote du conseil la demande de madame Christine LEPETIT d'acquérir la parcelle ZC 12 située à Congre jouxtant la ZC11 lui appartenant.

Résultat du vote : Contre : 1 Abstention : 5

### Séance du 26 mai 2020

Ouverture de la séance par Jean Louis JOSLIN qui représente le maire Georges LECOURT.

J-L JOSLIN remercie Georges LECOURT pour son action et son dévouement pour la commune au cours de ses 3 mandats en tant que maire. Il fait la lecture de la charte de l'élu local. Michel OLLIER procède à l'élection du maire.

#### 1- Election du maire

Candidat : J-L JOSLIN

Exprimés : 11 - Voix : 11

Elu

#### 2- Nombre d'adjoints

Le maire propose de fixer le nombre d'adjoints à 3  
Adopté à l'unanimité

#### 3- Election des adjoints

##### 1<sup>er</sup> adjoint en charge des travaux

Candidat : M. OLLIER

Exprimés : 11 - Voix : 11

Elu

##### 2<sup>ème</sup> adjoint en charge du budget et de la communication

Candidat : V MARTIN

Exprimés : 11 - Voix : 11

Elu

##### 3<sup>ème</sup> adjoint en charge de l'école et de la vie sociale

Candidats : V BISSON et J-P BARABAND

Exprimés : 11 - Voix V BISSON : 5 JP BARRABAND : 6

J-P BARRABAND Elu

#### 4- Indemnités du maire et des adjoints

- Maire : taux réduit de 22,2 %

- 1<sup>er</sup> adjoint : taux plafond de 9,9 % compte tenu de sa présence chronophage à la mairie

- 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> adjoint : taux réduit de 6,6 %

Adopté à l'unanimité

#### 5- Délégations au maire

Le maire propose au vote les délégations suivantes

4 -5-6-8-9-11-17-24-26

Pour 10 - le maire s'abstient

adopté

#### 6- Syndicat des eaux

Titulaires : P KOSUBAY et J-M RONDIER

#### 7- Délégué du PNR

Titulaire : J Peylet Remplaçant M OLLIER

#### 8- Syndicat d'électricité de la Creuse SDEC

Titulaires : J-L JOSLIN M MORIN

Suppléants : V MARTIN M HEBEL

### Séance du 15 juin 2020

Les 11 membres du conseil sont présents

#### 1- Convention de servitude à Lachaud avec ENE-DIS

Raccordement provisoire du hangar solaire E JEAN-DEAUX via un bien de section Adopté à l'unanimité

#### 2- Renouvellement du contrat de Marie-Claude KOSUBAY

Le contrat à durée déterminée CDD de 15h/semaine de Marie-Claude prend fin le 27/08/2020. Prolongation de 12 mois.

Pour : 10 Abstention : 1 Contre : 0 Adopté

#### 3. Redevance France Télécom 2020

55,54€/km de ligne aérienne (22,51 km) et 41,60€/km de lignes souterraines (8,65 km) pour un total de 1610,55€ au profit de la commune

#### 4- Commission communale des Impôts directs

Cette commission est constituée du maire, 6 commissaires titulaires et 6 remplaçants répartis sur l'ensemble de la commune.



## Au Conseil Municipal



### 5 - Commission d'appel d'offre

Titulaires : OLLIER M KOSUBAY P BISSON V  
Suppléants : HEBEL M RONDIER JM BARRABAND JP

### 6 - Désignation des délégués

- Défense : MORIN M  
- Commission de contrôle des listes électorales : RONDIER J-M (élu ayant obtenu le plus de voix aux dernières élections)

- Comité national d'action sociale (CNAS) : BARRABAND J-P

- Syndicat pour le développement de l'informatique communal (SDIC 23)

Titulaire : JOSLIN J-L Remplaçant : MARTIN V

- Demande d'adhésion de Gouzon au SDIC acceptée

### 7. Vote des taux d'imposition pour 2020

Le maire rappelle l'importance de l'élaboration du budget pour une commune avec les recettes et les dépenses qui doivent être équilibrées. Il s'appuie sur le compte administratif de 2019 pour expliquer dans les grandes lignes les principales sources de recette pour la commune (dotation de l'état, redevances diverses, impôt foncier...) et de dépenses comme les charges en personnel (50% des dépenses) et l'investissement qui augmente le patrimoine de la commune. La commune possède un fond de roulement de 258751 € plutôt confortable et reste peu endettée avec seulement 2 emprunts (reboisement ONF et rénovation écoles) à hauteur de 45325 €.

Il propose de maintenir le taux d'imposition à 11,1 % pour le bâti et 47,55 % pour le non bâti, identiques à ceux de 2019. Ces taux sont indexés sur une base fixée par les services de l'état qui croient naturellement avec l'inflation. *Adopté à l'unanimité*

### 8- Vote du tarif du repas à la cantine

Le maire propose le tarif de 2,45€/repas identique à celui de 2019 *Adopté à l'unanimité*

### Divers

- Label « village étoilé », le dossier envoyé par le PNR sera étudié par V BISSON pour que la commune de St Marc candidate à ce label

- Projet d'aménagement d'un espace de jeux pour les enfants entre l'école et la salle polyvalente

- Projet d'agrandissement du local de stockage du matériel situé derrière la salle polyvalente

- circuits de randonnées : aménagement et balisages de circuits de randonnées à thème sur la commune en collaboration avec les associations

### Séance du 30 juin 2020

Les 11 membres du conseil sont présents

#### 1- Vote du budget primitif 2020 Fonctionnement

Certaines recettes comme la cantine vont naturellement diminuer compte tenu du COVID. Il y a moins de rentrée d'argent côté location avec un appartement non loué, il est envisagé de le rafraîchir et de confier la location à un agent immobilier.

*Adopté à l'unanimité*

#### 2- Vote du budget primitif 2020 Investissement

Pas de grands projets cette année compte tenu du calendrier électoral. Du mobilier pour les CM2 est budgétisé avec une augmentation des effectifs en prévision.

*Adopté à l'unanimité*

#### 3- Vote du budget primitif 2020 Assainissement

Capacité de travaux de 22 000 € si besoin

*Adopté à l'unanimité*

#### 4- Instruction du dossier Village étoilé

Contribution de 50 € aux frais techniques liés au concours Villes et Villages étoilés au profit de l'Association pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN) *Adopté à l'unanimité*

### Divers

- Estimation du prix des chaises et tables pour la salle polyvalente pour un total de 4800 €

- Demande de conseils et expertises d'un architecte du CAUE concernant l'aménagement de l'entrée du bourg

- Equipement du personnel communal en vêtements de travail

- Demande de conseils et expertises d'un architecte du CAUE concernant l'aménagement de l'entrée du bourg

- Equipement du personnel communal en vêtements de travail

- Devis pour un broyeur allant de 4700 à 7000 €

- Besoin de poubelles jaunes à proximité d'une habitation dans le bourg de St Marc

- Signalétique en sortie du portail d'un particulier à Farges

- Problème d'évacuation d'eau de pluie au Monteil

### Séance du 10 juillet 2020

Absents MARTIN V HEBEL M KOSUBAY P

### Représentants de la commune aux élections sénatoriales

Titulaire : J-L JOSLIN

Exprimés : 8 - Voix : 8

Suppléants : OLLIER M MARTIN V BARRABAND J-P

Exprimés : 8 - Voix : 8

Elu

Elus